

# MORVILLARS

## Bulletin municipal

NUMÉRO 7

JANVIER 2017

### SOMMAIRE :

- Le mot du maire 1/2
- Les nouveaux visages / agenda 3
- Les réalisations 4/5
- Les projets 6/7/8
- Gestion de la forêt / le relais 9
- Développement économique 10/11
- Morvillars et le 1er RA 12/13
- Enfance jeunesse les TAP 14/15
- La médiathèque 16
- Les JSP du collège 17
- Action sociale 18
- La communication 19
- Association:  
la clé des champs 20
- Le service civique 21
- CAB: les déchets ménagers 22/23
- Les honneurs 24/25
- Patrimoine : les écoles 26/27
- Morvillars en images 28/31
- Etat civil 32

## Le mot du maire

La vie municipale a désormais un rythme de croisière de plus en plus satisfaisant avec une organisation fonctionnelle stabilisée et qui sera encore optimisée. Une réponse sera notamment apportée par une mutualisation de l'accueil mairie et de l'agence postale communale, ce qui devrait augmenter les plages horaires de la Poste souhaitées par bon nombre d'entre vous.

Les élus m'épaulent et me soutiennent dans la gestion des dossiers, toujours plus nombreux et me suivent dans les nombreux projets qui sont autant de paris sur l'avenir. A ce propos, je rappelle que les conseils municipaux sont publics. Vous êtes tous invités à venir voir votre équipe municipale à l'œuvre et à rejoindre un public fidèle à chaque séance.



### L'année 2016 dans le rétroviseur.

Cette année encore nous avons activement travaillé à la gestion des dossiers prioritaires. Nous avons assumé les investissements indispensables ainsi que les aléas qui jalonnent la vie communale.

Le principal dossier fut la **réfection du toit de l'église**.

Bien sûr, nous avons accompagné **les travaux titanesques de réouverture de la ligne Belfort-Delle** et veillé à intégrer les aménagements qui nous ont paru nécessaires.

Pour la sécurité de tous, nous continuons à veiller à **l'état des rues** et également à **abattre les arbres menaçants**.

Mais il y a eu tout au long de cette année **d'autres actions, structurales au niveau de la vie en collectivité** si importantes en terme de lien social.

Je veux citer les nombreuses initiatives municipales ou associatives en direction de tous les publics que vous retrouverez pages 28 à 31 à la rubrique Morvillars en images.

Et bien évidemment, **les animations sportives, culturelles ou de loisirs des 15 associations de Morvillars** : grâce à elles, on peut à Morvillars jouer au billard, aux jeux de société, faire des randonnées, pêcher, chasser, pratiquer le judo, s'initier au tir à l'arc, à la sculpture, au scrapbooking, faire de la moto.

Merci aux élus, aux présidents d'associations, aux bénévoles qui se mobilisent pour que la vie soit plus belle, plus douce, plus rayonnante et pour multiplier les moments conviviaux.

### Concernant les projets 2017 :

Notre feuille de route est déjà bien remplie.

Outre la poursuite de l'aménagement du **cimetière**, nous continuerons **la mise aux normes et l'accessibilité des bâtiments communaux, notamment de la mairie**.

Il nous faut réparer **le toit des haras** que la chute d'un arbre a endommagé. La destruction des tribunes de foot en ruine est également prévue.

Mais il est **3 grands projets** que nous engageons en 2017 et qui se poursuivront sur plusieurs années :

- **Le lancement d'activités « ados »** qui seront proposées aux jeunes du village, et qui pourront profiter d'une maison des jeunes à la médiathèque,
- **La transformation de la salle d'exposition en salle des fêtes** qui répond à un besoin manifesté depuis longtemps, et qui figurait dans notre programme de mars 2014.
- **La requalification du château communal.**

Par ailleurs, **le développement économique** est une préoccupation des élus... pas seulement du village, mais de la CAB, devenue le Grand Belfort avec la fusion de la Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse. J'en ai pour preuve la préoccupation de la ZAC des Tourelles partagée avec le Président Damien MESLOT. Vous n'aurez pas manqué de lire dans la presse la décision de baisser le prix du m<sup>2</sup> des parcelles afin de favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises (p 19).

Enfin, des **initiatives privées** comme le futur lotissement de la société SAS 2CM à la sortie de Morvillars direction Bourogne et la nouvelle boulangerie Chassard renforceront l'attractivité du village et la démographie afin entre autres de maintenir les effectifs de l'école et du collège.

Côté **finances**, la gestion se poursuit dans la rigueur, en contenant les dépenses de fonctionnement mais en envisageant tout de même des investissements sur les travaux prioritaires.



Galette des vœux du Maire



Cartes de vœux de la mairie réalisées par les membres du club de scrapbooking de Morvillars.

Le budget, en fonctionnement comme en investissement, s'élève à 1 400 000€. Soyez sans crainte, chaque euro dépensé l'est à bon escient.

Que 2017 soit une année propice à l'épanouissement de chacun et à la réalisation de tous nos projets.

Morvillars est ce que l'on en fait. Morvillars est ce que nous sommes.

Françoise RAVEY

# LES NOUVEAUX VISAGES

## Le personnel communal



Davy PHILIPPE

Directeur Général des Services



Laurent DUVAL

Animateur

### **AGENDA 2017** Quelques grandes dates de l'année 2017 à ne pas manquer :

**Samedi 11 et dimanche 12 mars** : 30<sup>ème</sup> marche populaire internationale

**Vendredi 7 avril** : Chasse aux œufs nocturne.

**Samedi 31 mars** : Carnaval de l'école

**Dimanche 23 avril** : 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

**Samedi 29 et dimanche 30 avril** : grande fête de la moto

**Dimanche 7 mai** : second tour des élections présidentielles

**Lundi 8 mai** : commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale

**Dimanche 11 juin** : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives

**Samedi 17 juin** : concert piano aux Tourelles : M. Thierry Maillard interprète Brel, Brassens, Ferré

**Dimanche 18 juin** : 2<sup>e</sup> tour des élections législatives

**Dimanche 20 août** : grande brocante / fête patronale

**Samedi 16 septembre à 18h** : concert à l'église Saint-Martin de notre localité. A l'occasion des journées du Patrimoine, M. Jean-Jacques Griesser, organiste, vous fera redécouvrir notre magnifique instrument datant de 1894.

**Dimanche 12 novembre** : commémoration Armistice 1918 – Inauguration de la restauration de la Nécropole – Opération mille arbres plantés par les enfants de l'école primaire.



*Les votes des élections présidentielles comme des législatives se dérouleront à l'école primaire pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.*

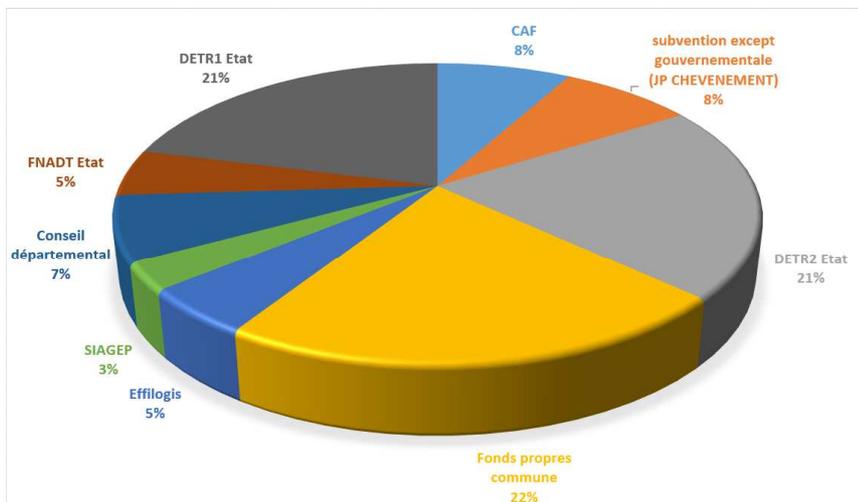
# LES REALISATIONS

## Zoom sur le montage financier

Lors de nos précédentes éditions, nous vous avons promis de revenir en détail sur les coûts et financements des différentes réalisations.

### 1. Combien a coûté la réhabilitation de l'école, de la cantine et du service périscolaire?

78 % de subventions publiques



Montant global des travaux	623 295 €
Montant total des subventions	485 005 €
<b>Part commune</b>	<b>138 290 €</b>

Rappel: 2 tranches de travaux: 2012/2013 & 2013/2014

Il n'aurait pas été possible d'envisager cette réalisation sans subvention. Le taux de 78% est remarquable.

### 2. Combien ont coûté les travaux de la rue du stade?

Sécurisation de la rue du stade menant aux écoles et au collège, aménagement du carrefour rue du Général de Gaulle / rue du stade, création du parking limitant l'accès des véhicules aux abords du groupe scolaire.

69 % de subventions publiques

**A**

Montant des travaux	432 028 €
Montant des subventions	328 810 €
Part commune	127 212 €

Provenant :

- ⇒ du fonds de concours de la CAB (la totalité de l'enveloppe mobilisée soit 150 000€)
- ⇒ Du plan BTP (Région-Département-Intercommunalité) 40% de certaines factures éligibles

Parallèlement, l'enfouissement des réseaux a représenté une opération annexe:

**B**

Montant des travaux	161 024 €
Subventions SIAGEP	104 325 €
Part commune	56 699 €

**A + B**

Total des travaux	593 052 €
Tottal des subventions	433 135 €
Part commune	159 917 €

Pour mémoire, à l'occasion de ces travaux, ERDF a pris à sa charge le remplacement de l'ancienne cabine haute en face du bar tabac par un transformateur moderne à l'entrée de la rue du stade.

Soit, une économie supplémentaire de 120 000€ pour la commune.



### 3. Combien coûte la réfection du toit de l'église?

La réfection du toit de l'église fut décidée d'un commun accord avec Méziré puisqu'il s'agit d'un bien en indivision.

Les travaux étaient nécessaires et urgents. Ils ont été possibles grâce, outre notre pugnacité, aux subventions obtenues.

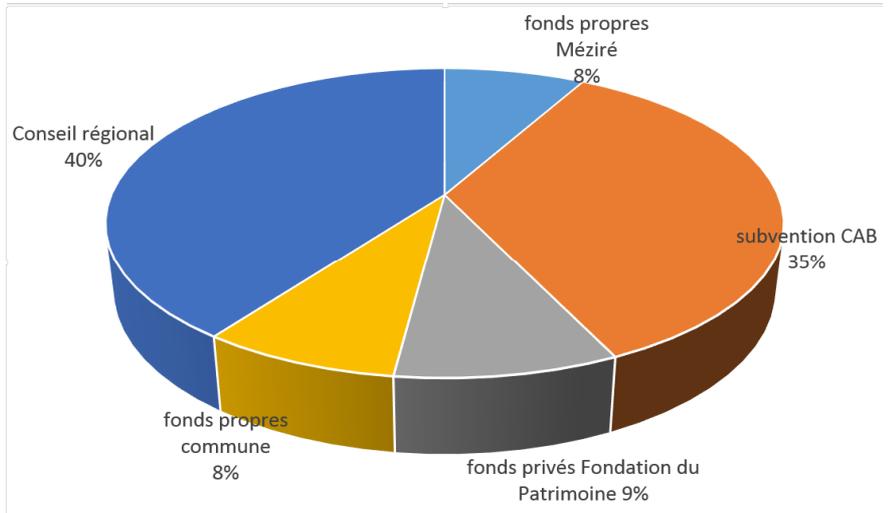
Les conditions très favorables du **plan d'investissement régional** ont créé une occasion unique de venir à bout des infiltrations. **L'aide complémentaire de la CAB** a été déterminante.

Par ailleurs, la souscription publique, toujours en cours, a complété le plan de financement et atteint 9 967 €.

Les sommes récoltées seront doublées par la Fondation du Patrimoine jusqu'à un plafond de 10 000 €.

Ces fonds privés se cumulant avec les subventions publiques, portent à **84,5%** la totalité des financements, ce qui est **exceptionnel**.

**84.5 % de subventions totales  
dont 75% de subventions publiques**



Coût de la réalisation	227 894€
Subvention Région	90 893 €
Subvention C.A.B.	80 000 €
Fonds privés souscription publique et Fondation du patrimoine (à ce jour)	19 934 €
Vente d'ardoises de l'association de sauvegarde du patrimoine	1 800 €
Reste à charge Morvillars	17 633 €
Reste à charge Méziré	17 633 €



Maquette tirilire réalisée par M. Philippe CHIESA.

#### Entreprises:

- ◇ Couverture Charpente: Ets DURAND fils Valentigney
- ◇ Reprise maçonnerie: PATEU & ROBERT Besançon



La souscription publique se poursuit : il est encore temps !

D'avance merci à tous les donateurs.

# LES PROJETS

## En cours : réouverture de la ligne Belfort / Delle

Les travaux conséquents de la reprise de la liaison ferroviaire Franco - Suisse changeront la physionomie de notre ville et lui apporteront une plus-value en matière de voies de communication avec une halte à Morvillars.



Nous accompagnons ces travaux et veillons à ce que les flux de véhicules soient anticipés et gérés aux points délicats des passages à niveaux. Un partenariat est en cours avec le Conseil Départemental et la SNCF pour revoir la configuration du carrefour de la rue de la Guinguette dont la visibilité a été améliorée avec la destruction de la maison de l'ancienne garde-barrière.



### Le financement

- L'investissement sur cette ligne est de **110 millions d'euros**.

Les financeurs sont : la Région Franche-Comté (**43,8 M€** dont **10,15 M€** par anticipation de la participation finale de l'Etat) ; la Confédération suisse (**24,7 M€**) ; l'État français (**23 M€**) ; le Conseil départemental du Territoire de Belfort (**5,5 M€**), SNCF Réseau (**4 M€**) ; la République et Canton du Jura (**3,2 M€**) ; l'Union Européenne (**3,1 M€**) ; la Communauté d'Agglomération Belfortaine (**2,5 M€**) et la Communauté de Communes du Sud Territoire (**0,5 M€**).



# LES PROJETS (suite)

## À venir :

### Accessibilité des bâtiments communaux

(obligation légale) loi du 11.02.2005 dite « loi handicap »

L'année 2017 verra la mise aux normes de la mairie en favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un ascenseur sera nécessaire. Son accès se fera par la porte des anciennes douches municipales.



### Transformation de la salle d'exposition en salle des fêtes:

Lancement des études et d'un projet architectural

### Requalification du château communal:

Nous devons en effet nous préoccuper de cette bâtisse qui réclame des réparations.

La municipalité ne souhaite pas faire des investissements à fonds perdus, c'est pourquoi il est nécessaire de commencer à envisager une destination à ce lieu magnifique appartenant à notre patrimoine. A moins qu'un acheteur ne se présente, le projet est de réfléchir à une réaffectation. L'hypothèse d'un centre d'affaires, complémentaire de celui de la Jonxion est émise.

Il s'agit de tirer parti d'un lieu exceptionnel pour peut-être y abriter des sièges d'entreprises, des start-up, salles de conférence, club services, et pourquoi pas un restaurant.

L'idée transversale serait d'envisager un lieu d'exposition des produits d'excellence technologiques de Franche-Comté et de Suisse. Aidés de Mr Jakubzak, patron du club affaires Nord/ Franche-Comté, nous allons commencer à recueillir les besoins des entreprises franco-suissees et créer prochainement un comité de pilotage. L'aspect événementiel est également à l'étude. Nous bénéficions d'une position stratégique : Il s'agit de ne pas être en reste. Morvillars est une ville carrefour entre Belfort, Montbéliard, l'Alsace, la Suisse. Nous bénéficions d'atouts importants comme les voies de communication : routes départementales, autoroute, voie ferrée et la proximité de la gare TGV, de l'hôpital médian et de la future clinique. Il nous faut anticiper et prévoir pour ne pas être les exclus du développement économique de l'axe Belfort- Delle qui fait l'objet de toutes les attentions.

Nous ne promettons rien mais nous estimons que nous avons avant tout une obligation de moyen.



### Poursuite de l'aménagement du cimetière en collaboration avec la commune de Méziré



D'ores et déjà le socle de la fontaine a été repris, un jardin du souvenir a été créé et un nouveau columbarium est à disposition.

# LES PROJETS (suite)

## De nouvelles activités...

### Une maison des jeunes

Le service Enfance-Jeunesse se développe vers un espace dédié aux jeunes !



Depuis 2011 : des animations régulières sont organisées pour les adolescents pendant les vacances :

Ateliers jeunes, stages de danse hip-hop, stage de chant, etc.

Vu l'enthousiasme et le nombre important de jeunes motivés (30 en 2016), la commission jeunesse a décidé d'aller plus loin avec une réponse pérenne aux besoins des adolescents.

### De quoi s'agit-il ?

De la création d'un véritable service enfance-jeunesse, dirigé par Maëlle SCHNEIDER.

### Quels moyens ?

Un nouvel animateur référent des jeunes : M. Laurent DUVAL  
Un lieu réservé au 1<sup>er</sup> étage de la médiathèque.

### Pour quoi faire ?

Se rassembler,  
Créer des liens,  
Partager : des idées, des jeux,...  
Echanger,  
Mettre en place de nouveaux loisirs,  
Découvrir de nouvelles pratiques sportives,  
Répondre à des projets collectifs,...

### Qui est concerné ?

Tous les jeunes de la commune âgés de 12 à 18 ans.

### Quand ?

Dès maintenant : 15 jeunes se sont déjà manifestés.

### Comment bénéficier de ce service ?

Chaque ado a reçu un courrier nominatif et bientôt un questionnaire de besoins,  
Contacter Laurent DUVAL  
en mairie 03 84 27 80 36 ou à l'accueil périscolaire 09.67.37.82.67

**Ce nouveau service bénéficiera de subventions de la CAF. Un nouvel outil qui favorisera la vie en communauté, le respect des autres, l'engagement citoyen...**



# LA GESTION DE LA FORÊT

## COMMUNUNALE

La forêt communale est un bien de la communauté qui doit satisfaire les besoins économiques, sociaux et environnementaux tout en optimisant les recettes forestières dans le budget communal.

Les membres de la commission bois de Méziré et de Morvillars s'y engagent en se réunissant régulièrement au cours de l'année. Ils réfléchissent et proposent à leurs conseils municipaux respectifs le programme des coupes et les travaux sylvicoles à prévoir. L'ONF intervient à titre de conseil\*.

Cette commission intervient entre autres sur le terrain pour le marquage des lots d'affouage, la surveillance des coupes vendues par adjudication aux différentes scieries locales. Elle assure qu'il n'y ait pas de dommages aux jeunes pousses ni d'infractions commises.

Chaque année, environ 20 familles de Morvillars bénéficient d'un lot de bois de chauffage. Ces lots sont attribués lors d'un tirage au sort se déroulant dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

\* Mr Francis ROTH de l'ONF prend sa retraite. La municipalité de Morvillars lui témoigne toute sa reconnaissance pour le travail accompli au niveau de la forêt intercommunale.

*Remise d'un coffret cadeau à Raymond Taillard membre de la commission bois lors du tirage au sort des lots d'affouage, pour son engagement au quotidien dans la préservation de notre forêt communale.*



## UN NOUVEAU CONTENEUR POUR LA RECUPERATION DES VÊTEMENTS

Depuis octobre 2016, la municipalité de Morvillars a signé un partenariat avec "LE RELAIS".

Cette association a été créée en 1984. Elle est leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation du textile usager. Elle milite pour maintenir cette filière dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Cet objectif est important, il correspond aux engagements de la commune.

La borne de récupération de textile et de chaussures est implantée sur le parking à côté des bennes à verre (face au tabac-presse).



Sur une année, 7000 kg de textile et chaussures pourraient être récupérés. 6% seront vendus dans les boutiques Ding Fring Zac des Prés à Andelnans, 55% seront exportés (relais africain), 26% seront transformés en matière première (isolant), 10% seront transformés en chiffons et seulement 3% seront des déchets.

N'hésitez pas : faites un geste à la fois altruiste et pour la planète!



# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

**Nous pouvons nous féliciter de l'extension des bâtiments de la société VMC qui participe à maintenir l'emploi local.**

La société VMC Pêche a achevé en 2016 la construction d'un nouveau bâtiment attenant à l'usine actuelle sur son site de Morvillars. D'une surface utile de 3 057 m<sup>2</sup>, ce bâtiment regroupe les activités logistiques de VMC Pêche (conditionnement des hameçons et expéditions) auparavant réparties entre l'usine et le site de Méziré. Il sert également de zone de stockage de matière première, de produits finis et de packaging. Cette unité permet une meilleure efficacité logistique. Elle vise à baisser les niveaux de stocks, à réduire les délais de livraison, à améliorer le service rendu au client. Une trentaine de personnes y travaillent.



## La société VMC honorée par la Finlande

L'équivalent de la Légion d'honneur, octroyé sur décision du Président de la République Sauli Niinistö.

Christophe Viellard, représentant la société familiale Viellard Migeon, a été distingué à Paris par l'ambassadeur de Finlande le 23 09 2016. D'un lion à un autre... M. Piipponen a remis à ce grand patron dont la société est leader mondial dans le domaine des hameçons, en présence des maires du berceau familial, les insignes de chevalier de première classe de l'ordre du Lion de Finlande.

La société VMC Pêche de Morvillars a en effet fusionné avec la compagnie finlandaise Rapala Oyj, créant en 2000 « Rapala- VMC-Oyj ».

extrait de l'article de Mme Christine Rondot paru en rubrique « région » de l'est républicain. (totalité de l'article sur le site internet de la commune)



# ZAC des tourelles : des terrains disponibles

SOURCE : L'EST REPUBLICAIN

## Les prix des parcelles en baisse

La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Tourelles n'a pas vu de nouvelle implantation depuis dix ans. Confrontée à une forte concurrence, elle baisse le prix de ses terrains.

Après dix années de désert en matière de nouvelle implantation, la CAB a décidé de baisser le prix des parcelles de la ZAC des Tourelles à Mervillars.

L'ancien système, où il y avait beaucoup de tarifs différents selon les tailles des terrains, prix qui pouvaient monter jusqu'à 23,70 € du m<sup>2</sup>. La CAB a décidé de fixer un prix unique à 17 € hors taxe du m<sup>2</sup>.

Françoise Ravey, maire de Mervillars, a évoqué en conseil communal une concurrence entre zones qui s'apparente à une « jungle ».

« Si la décision me revenait, je ne sais pas si je ne serais pas pour la gratuité » a aussi dit Françoise Ravey. Damien Meslot écarte cette hypothèse, même s'il parle d'une concurrence « déloyale » de la communauté de communes d'Héricourt qui propose ses terrains gratuitement.



Prix en baisse sur la ZAC des Tourelles. Archives Pascal LAINE

ICI A VENDRE

PARCELLES DE 10530m<sup>2</sup> JUSQU'À 40500 m<sup>2</sup>

ZAC DES TOURELLES à Mervillars



Aménagement de la Zone de Commerce et d'Industrie

Aménagement de la Zone de Commerce et d'Industrie

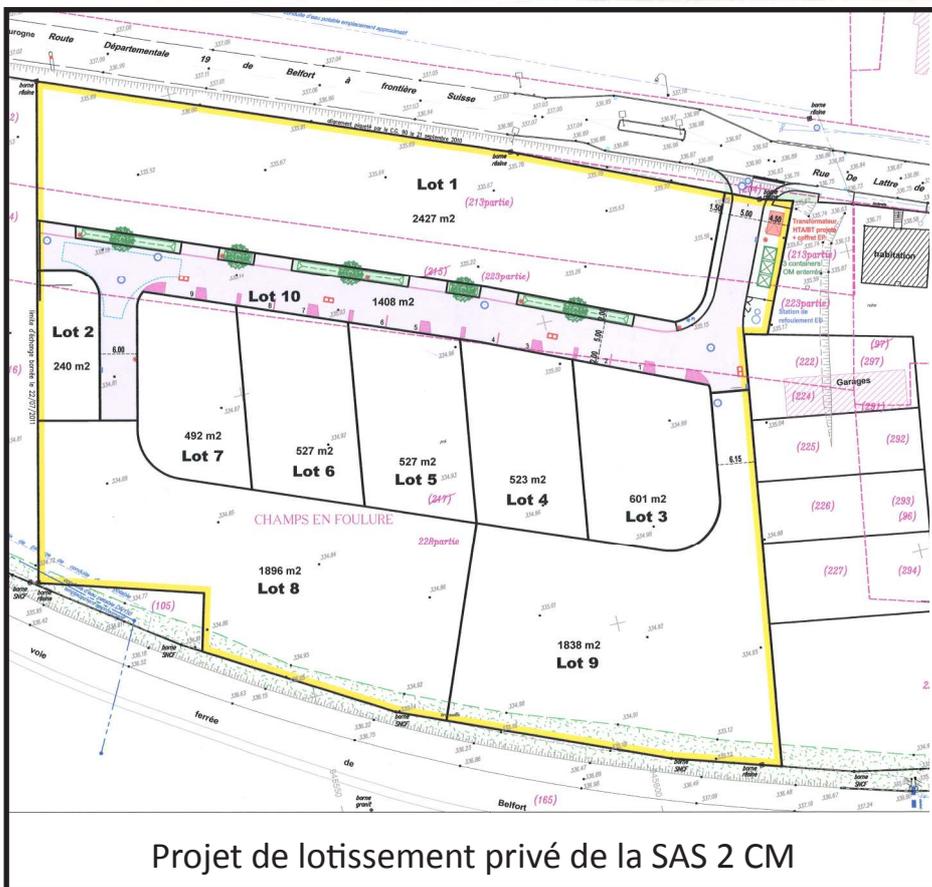
03 84 28 54 90

Le président de la CAB a estimé qu'un prix de 17 € correspond « au prix du mar-

ché » et indique que quatre entreprises sont actuellement intéressées par le secteur. La suite du dossier sera à gérer par « le Grand Belfort », nouvelle entité qui a pris la suite de la CAB avec 2017. Philippe PIOT

17

euros. C'est le prix du m<sup>2</sup> sur la ZAC



### Les Trophées de l'artisanat



Yvette GRISVARD récompensée à la cérémonie des trophées de l'artisanat le 3 novembre 2016 pour ses 20 années d'exercice en tant que chauffeur de taxi.

Entreprise reprise par Mr et Mme COLPO.

Arrivée d'un nouveau commerce : « ô sucré salé » de Mme Leduc, en lieu et place du restaurant de Mme Leperra qui a pris sa retraite.

# LA COMMUNE DE MORVILLARS

## MARRAINE DE LA 7<sup>EME</sup> BATTERIE

### Une action de solidarité avec les soldats du 1<sup>er</sup> RA

La municipalité de Morvillars est marraine de la 7<sup>ème</sup> Batterie du 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie de Bourogne engagée depuis 10 ans au Liban.

Lors des cérémonies patriotiques, des contacts ont été établis pour définir des actions.



En 2016, la commune a fait acheminer des colis aux militaires. Ceux-ci étaient accompagnés de mots d'encouragement du maire et de dessins ou lettres réalisés par les enfants du CE1 au CM2 lors des temps d'activités périscolaires.

Le 15 décembre 2016, les cadeaux ont été remis officiellement au capitaine Grégory et à l'adjudant Magali de la 7<sup>ème</sup> Batterie par Régis Ostertag et Maëlle Schneider.

Très appréciés, ils ont permis d'apporter aux militaires engagés au Liban et éloignés de leurs familles un peu de réconfort, de joie, de sourire pour les fêtes de fin d'année.



Bonjour les enfants,

Je tenais à vous remercier pour les jolis dessins et les petits mots que vous avez adressés au détachement de militaires pendant les fêtes de Noël.

Vos lettres ont fait un très long voyage entre votre école et le Liban où nous nous trouvons. Et pourtant, soyez rassurés, après le camion, l'avion et peut-être le bateau, le facteur local a délivré sans incident votre courrier. Chacun des soldats a reçu une carte personnalisée par vos soins pour leur plus grand plaisir.

Le père Noël n'a plus le temps de passer pour les adultes, et encore moins pour les militaires, alors merci à vous pour la joie que vous nous avez procurée. Cette pensée pour nous qui sommes si loin de nos familles et de nos enfants est un merveilleux cadeau pendant cette période de fêtes.

Sachez que le travail que nous faisons ici sert autant à protéger les enfants Libanais de la violence de leur pays, que vous, en France, à éviter que le monde des adultes ne vous abîme votre enfance. Votre geste nous va donc droit au cœur et nous sommes tous touchés par votre reconnaissance.

Je vous imagine, là, assis sur les bancs de la classe à écouter vos maitresses, que je salue, vous lire ces quelques lignes. Vous devez vous imaginer le lieu où nous nous trouvons, une imagination débordante après des vacances de Noël bien reposantes. Eh bien, imaginez-vous dans votre école, entourée de grandes grilles avec des gardes, des camions par dizaines peints en blanc en signe de neutralité, et deux lettres écrites dessus U et N pour organisation des nations unies qui tente d'imposer la paix dans ce pays.

Vous trouverez dans l'enveloppe quelques modestes dessins et photos illustrant les matériels que nous utilisons ici. Sans ne rien vous promettre, soyez sûr que je ferai mon possible pour venir vous voir dans votre école à mon retour.

J'espère que vous avez été gâtés pendant ces fêtes mais surtout que vous avez pu profiter d'un moment de partage en famille.

Soyez sage et soyez juste. Votre maitresse vous aidera à devenir des belles personnes ! Vous pouvez déjà être fiers de vous, aux yeux de tout le détachement vous êtes capables de grandes choses.

Merci à vous.

## Réponse du capitaine aux enfants



Les lettres de remerciement, tellement émouvantes, méritaient d'être publiées...



A Dayr Kifa, LIBAN, le 08/01/2017

Madame le maire,  
Monsieur le conseiller défense de la commune,

Par ces quelques mots, je tenais à vous remercier pour la généreuse attention que vous avez accordée au détachement de la 7<sup>me</sup> Batterie en projection au Liban.

Même si nos conditions de vie ne sont pas extrêmes, le contenu des colis envoyés aura été unanimement savouré et ce n'est pas peu de le dire. Ce petit coin de pays dans nos assiettes nous aura offert un moment de cohésion fort appréciable et très utile quand la période des fêtes se déroule loin de nos familles.

Ce n'est pas sans émotion non plus que nous avons égayé le mur de nos abris par les dessins des enfants de votre école. Merci pour l'élan et le cautionnement que vous avez apportés à cette activité.

Toutes ces attentions que votre commune nous adresse répondent directement à la question que chaque soldat peut légitimement se poser après plusieurs mois d'opération loin de sa famille : Est-ce utile ? Est-ce que cela vaut le coup ? Est-ce que ma mission est digne d'intérêt ?

De par l'intérêt que Morvillars, ses élus et ses enfants, porte à l'égard des soldats qu'elle marraine, tous contribuez au moral et au renforcement du sens de notre engagement.

Je n'ai personnellement pas eu l'opportunité de me présenter à vous après ma prise de commandement de la batterie. Soyez assuré que ce n'est qu'un sentiment d'inachevé qui m'habite à ce jour et qui ne pourra être comblé qu'à l'instant où j'aurais pu manifester ma considération à vos administrés.

Je ferai mon possible pour détacher une délégation au profit de l'école de la commune afin de partager un moment d'échange avec les enfants.

Encore merci pour votre implication dans l'entretien et le renforcement des liens qui unissent votre commune et notre batterie,

Recevez tous mes vœux de bonheur et d'épanouissement personnel pour cette nouvelle année, au plaisir de pouvoir échanger un moment de convivialité au retour du détachement.

Réponse du capitaine à la mairie

# ENFANCE ET JEUNESSE :

## Les temps d'activités périscolaires

Nous sommes dans le groupe de Liliana et nous confectionnons les menus pour le repas des aînés.



Le thème du repas sera carnaval . Nous mettons des masques, plumes et petites décorations ...



Dans le groupe de Cana, nous faisons également les menus pour le repas des aînés !

Découpage, collage SUPER !



L  
E  
M  
A

Avec Julie nous abordons le thème de la cuisine. Une séance nous préparons un gâteau, et la semaine suivante nous faisons une activité. Cette semaine nous avons dessiné ce que nous aimons manger et avons réfléchi à comment cela se préparait.



Avec Laurent on fait du sport !  
C'est super cool de pouvoir faire de l'exercice avec nos copains.  
Le tunnel c'est vraiment génial !!



Séance de ping-pong improvisée !!!  
Faire du sport en s'amusant c'est vraiment le top !!!!!



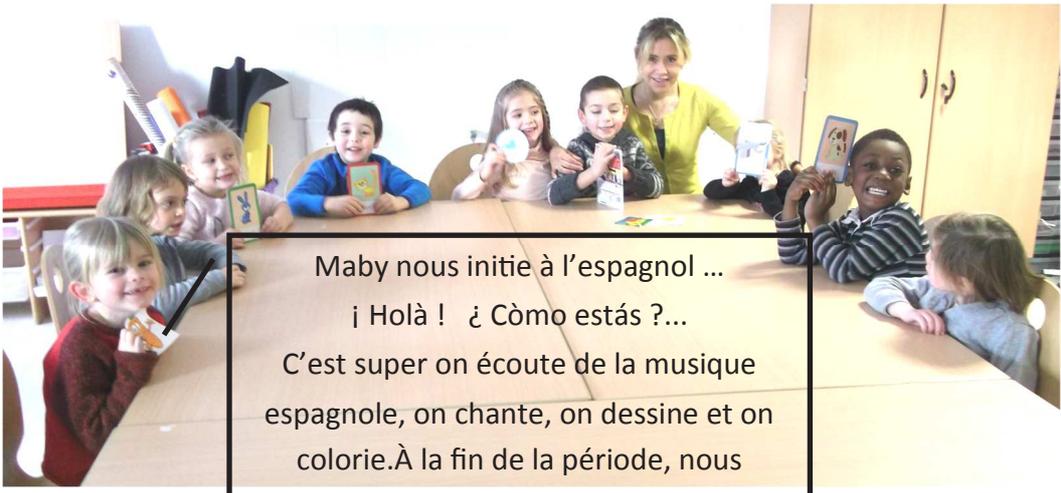
Petits jeux de ballon à l'aveugle pour éveiller nos sens du toucher et de l'ouïe.



Avec Valérie, c'est initiation à l'art créatif...  
Nous faisons appel à notre imagination et à nos qualités manuelles.



C'est avec Delphine que nous pratiquons le yoga. Petite séance de relaxation agrémentée de musique douce et d'exercices de respiration.



Maby nous initie à l'espagnol ...  
¡ Holà ! ¿ Cómo estás ?...  
C'est super on écoute de la musique espagnole, on chante, on dessine et on colorie. À la fin de la période, nous repartons avec notre petit cahier.

# UNE MEDIATHEQUE ANIMEE

## Atelier de Noël à la Médiathèque

Dix enfants ont participé à cet atelier. Ils ont pu occuper de manière ludique quelques jours de vacances: contes de Noël, bricolages, ...



## Concours de Dessin Euro jeunes 2016 avec le Crédit Mutuel



1<sup>er</sup> prix des 8/10 ans Alexis Stojanovic



Prix du Jury Lina RAHIC

## Association « Nounous & petits bouchons »

Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent se rendent un jeudi par mois à la Médiathèque. Cette année, ce public a été invité à un voyage autour du monde à travers la lecture d'histoires, la réalisation de bricolages et dessins. Autant de réalisations qui ont ensuite été présentées aux parents.

## Exposition " guerre 14/18"

Dans le cadre du " Pôle Thématique : Les guerres " , la Médiathèque a fait l'acquisition d'une exposition retraçant la bataille de Verdun. Cette exposition, sous forme d'un film en 3D et d'une vingtaine d'affiches, retrace la vie des soldats dans les tranchées ...

Le conseil Départemental a contribué à l'achat de livres sur ce thème dans le cadre d'un appel à concours.

# LES CADETS DE LA SECURITE CIVILE

## Les pompiers recrutent au collège.

Un partenariat dans chaque département entre le SDIS, l'éducation nationale et la préfecture permet de mobiliser les jeunes :

- ⇒ les sections de JSP 1 et 2 en collège
- ⇒ Les gestes de premier secours
- ⇒ La formation d'assistants de sécurité
- ⇒ Les stages découvertes de 3<sup>ème</sup>
- ⇒ L'apprentissage
- ⇒ Le carrefour des métiers
- ⇒ Etc.



De g à droite: Mme Valentin, principale du collège, M. Schnoebelen, 1er VP du CASDIS, M. Krantz, DASEN, M. Besancenot, Préfet du 90, Mme Ravey, maire, lieutenant colonel Helleu, DDSIS.

Le 13 octobre 2016,  
signature de la convention en présence  
des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> du collège  
Lucie Aubrac de Morvillars inscrits dans  
les sections de JSP de niveau 1 et 2 .

# ACTION SOCIALE

## Les manifestations du CCAS

### Les « ateliers du bien vieillir »

9 Novembre 2016 : un temps d'information sur l'organisation d'« ateliers du bien vieillir » animé par LAURENCE OEUVRARD assistante sociale à la MSA : l'alimentation, le sommeil, l'ostéoporose, les 5 sens, la dentition... Autant de sujets de prévention liés au vieillissement abordés lors des 7 ateliers qui ont débuté le 9 janvier 2017 et qui s'adressent aux plus de 55 ANS. Une dizaine d'inscriptions a été recensée.

Le Ccas prend en charge 50% du coût des séances dû par chaque participant.



### Un loto gratuit !

Créer du lien, rassembler est le credo du CCAS. Avec l'organisation pour la première fois le 19 novembre, d'un loto gratuit en direction des Morvellais de plus de 65 ans, le CCAS a permis la participation d'une trentaine d'habitants. La gratuité a pu s'envisager grâce à la générosité des commerçants locaux et des communes avoisinantes qui ont procuré de nombreux lots.

Ce temps ludique a aussi été placé sous le signe de la convivialité et de générosité grâce à l'Association de sauvegarde de l'église volontaire pour la tenue du stand buvette et dégustation !



## LES MOMENTS DE CONVIVIALITE ANNUELS



Les participants au traditionnel rendez-vous en février 2016 au château pour le repas annuel.

# COMMUNICATION

La municipalité réalise des efforts conséquents et soutenus de communications pour que vous puissiez être informés en continu:



**MORVI'LIGHT** Vite lu, vite su !

Pour diffuser une info dans l'agenda, merci d'envoyer un mail à [contact@morvillars.fr](mailto:contact@morvillars.fr) avant le 20 janvier 2017 pour paraître dans le Morvi'light de février 2017.



Madame le Maire, l'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent une **Bonne Année 2017**

AGENDA JANVIER	
04 janvier	Reportage Radio Bleu Belfort / Montbéliard: « Une commune à la une »
07 janvier	10 heures. Salle du château communal: tirage au sort des lots d'affouage
10 janvier	19h30 mairie: Conseil municipal
13 janvier	Voeux du Maire 18h30 salle du Château
14 et 15 janvier	De 9h à 18h au Gymnase: Futsal
A partir du 19 janvier 2017: année de recensement obligatoire. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs communaux.	
28 et 29 janvier	De 9h à 18h au Gymnase: Futsal
12 février	12h00 au Château communal: repas des aînés

MORVILLARS sur France Bleu Belfort Montbéliard	RAPPEL N° Téléphone Services Santé
France Bleu réalise un reportage en 5 angles si une commune à la une » le 4 janvier. Vous pouvez écouter sur <b>106,8 FM</b>	S.O.S. Médecin de garde 3960
• à 12h30 du lundi au vendredi 1 reportage par jour	Médecin Du Preret 03.84.19.46.70
• Le dimanche entre 12h et 12h30 l'ensemble des 5 reportages sur la commune.	Cabinet dentaire 03.84.27.75.92
	Cabinet kinésithérapeute 03.84.27.75.93
	Pharmacie Thomas 03.84.27.81.75
	VRS Taxi Valentin 06.50.82.13.00
	Infirmières Bourgois 03.84.54.17.22

Imprimé sur nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



**MORVILLARS**  
Bulletin municipal  
NUMÉRO 6 JANVIER 2016

**Le mot du maire**

**RESTER UNIS ET SOLIDAIRES**

En 2015, notre pays a subi des **secousses importantes, parfois dramatiques, mais aussi structurelles et identitaires!** Chaque ville, chaque village en a subi les ondes de choc. Outre un contexte économique difficile dans une France encore en état d'urgence, nous assistons à **une réforme des institutions** sans précédent :

- Refonte des Régions,
- Remise en cause à terme de l'existence des Départements,
- Nouveau découpage des Cantons,
- Nouveau découpage des communautés de communes,
- Remise en cause des Communes saignées à blanc par l'Etat, que l'on cherche à faire disparaître, ou au mieux à regrouper.

Les Communes paient en effet un lourd tribut à la politique d'austérité voulue par le Gouvernement. Sans avoir digéré la baisse d'un tiers des dotations globales de fonctionnement, celles-ci doivent « encaisser » les transferts de charges non compensés financièrement comme par exemple :

- La réforme des rythmes scolaires avec les Temps d'Activités Périscolaires,
- La suppression des services d'instruction des permis de construire,
- L'obligation d'inscrire au budget la transformation des P.O.S en P.L.U. ou encore la mise aux normes en matière d'accessibilité de tous les bâtiments communaux (120 000€ environ en 6 ans) sans savoir si les municipalités en ont les moyens...
- Etc.

La triple peine nous a également été infligée avec le **rejet par le Préfet des subventions ponctuelles DETR** (Dotations des Equipements des Territoires Ruraux) concernant le dossier urgent de la refécution du toit de l'Eglise avec Méziré et l'aménagement de la rue du stade, pourtant prioritaire en matière de sécurité. Heureusement, grâce aux politiques volontaristes locales de la Région et de la C.A.B, nous avons pu mener à bien ces dossiers.

**SOMMAIRE :**

- «Le mot du maire» 102
- «Les nouveaux étages» 3
- «Les rhabillations» 45
- «La commone à l'honneur» 6
- «La communication» 7
- «Les projets» 89
- «L'ambiance et la jeunesse» 101/113
- «Action sociale» 113
- «C.A.B. Passabonement» 14/15
- «Association : le scapbookinng» 16
- «Le patrimoine communal» 17
- «Les bénévoles Bruno et Christophe Caimozzi» 18/19
- «Morvillars en images» 20/21/22/23
- «Etat civil» 24

**Un flash info mensuel** : le morvi'light, rédigé et imprimé par nos soins et distribué par les élus. En 2016, 11 numéros ont permis de diffuser des informations claires, rapides et concrètes.

**Un bulletin municipal annuel.** Également conçu et réalisé par nos soins et distribué par les élus.

## Le site internet de la commune: une réussite ! Un boum extraordinaire !



Depuis août 2013, il est entièrement dédié à l'information municipale et complète l'information diffusée par le bulletin municipal et le morvi'light. Il permet de développer divers dossiers et d'illustrer toutes les manifestations de nombreuses photos.

Le site internet a reçu 25 000 visites en 2016, avec une progression de fréquentation de 20% annuels, soit une moyenne de 70 connexions par jour.

Il peut être consulté sur tablette et smartphone.

Vous retrouverez notamment sur le site :

- **les reportages télévisés ou radiophoniques** (*rubrique histoire, patrimoine, et cadre de vie/vidéos & podcasts*) :

- \*sur l'industrie Viellard et l'usine VMC en avril 2016 sur TF1
- \*sur la fête de la moto en avril 2016 sur France 3
- \*une émission de radio sur France bleu Belfort-Montbéliard diffusée durant 1 semaine en janvier 2017.

- **les articles de presse parus dans L'Est Républicain** tout au long l'année ( près de 150 articles et 150 photos pour 2016 ).

# UN BULLETIN : UNE ASSOCIATION LA CLÉ DES CHAMPS

L'Association de parents d'élèves La Clé des Champs a été créée en 2004.

Elle compte 11 membres actifs et des bénévoles qui s'associent ponctuellement sur certaines actions.

Le bureau :

**Stéphanie Ehlinger, présidente**      **Marie Tacquard, vice présidente**

**Caroline Camozzi, secrétaire**      **Vanessa Lair, vice secrétaire**

**Frédérique Vujanic, trésorière**      **Sandrine Camozzi, vice trésorière**

**Véronique Lacroix, Frédérique Rémond, Marion Nalin, Manuela et Berto De Castro et Mélanie Nouvet sont membres actifs.**

Le but de l'association est de financer tout ou partie des projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante, mais aussi de pouvoir offrir aux enfants différents cadeaux tout au long de l'année.

En 2016, La Clé des Champs a financé :

L'intégralité de la sortie scolaire de fin d'année au château du Hohlandsbourg,

Une partie du séjour en Ardèche de la classe de CM1 CM2,

Grâce à l'association :

Saint Nicolas a déposé à l'école un jean bonhomme pour chaque enfant et enseignante,

Le Père Noël a offert un livre à chaque enfant, ainsi que des vélos, tracteurs et draisiennes pour les élèves de maternelle,



Tous les élèves ont reçu des chocolats à Pâques.

Chaque année, les membres de l'association décorent l'école à l'occasion de Noël et proposent leur traditionnel marché de Noël. C'est aussi l'occasion pour eux d'offrir un goûter et un verre de vin chaud aux familles qui contribuent au succès de leurs actions.

Afin de récolter des fonds, la Clé des Champs organise un certain nombre d'actions qui remportent un vif succès auprès des familles. En 2016 ont été organisés : une vente de fromage, une vente de chocolats, de galettes, pour la première

fois à Morvillars un vide coffre à jouet, (cette manifestation a mobilisé des habitants de Morvillars et de l'extérieur également), une tombola 100 % gagnante.

Pour 2017, l'association espère que l'école proposera une fête de l'école à laquelle elle pourra s'associer au travers des traditionnelles kermesse, buvette, stand et restauration.

Des nouvelles bonnes volontés seraient les bienvenues.

Pour tout renseignement, **contacter Stéphanie Ehlinger au:**

**06.68.67.55.63** ou **[lacledeschamps90120@yahoo.com](mailto:lacledeschamps90120@yahoo.com)**.

Rejoignez-les !

# LE SERVICE CIVIQUE

La Loi du 10 mars 2010 relative au service civique a créé l'engagement civique qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, à 30 ans pour les personnes handicapées. **C'est un engagement citoyen.**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, le service civique est devenu un droit universel. Ainsi chaque jeune peut prétendre à une mission de service civique.

Face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux, le service civique révisé en 2015 doit permettre de mobiliser davantage la jeunesse. Il doit permettre aux jeunes de faire évoluer leurs compétences, de prendre confiance en eux et de réfléchir à leur avenir citoyen et professionnel.

## Qu'est-ce que le service civique ?

Il offre la possibilité aux jeunes de s'engager sur 6 à 12 mois, 24 h minimum par semaine dans une mission d'intérêt général dans l'un des 9 domaines suivants :

Education, solidarité, santé, culture et loisirs, environnement, développement international et humanitaire, mémoire et citoyenneté, sport, intervention d'urgence en cas de crise.

## Où peuvent s'exercer ces missions ?

Après d'organismes à but lucratif ou des personnes morales de droit public.

## Quelle est la rémunération ?

Une indemnité de 467,34 € par mois est versée par l'Etat.

Une indemnité complémentaire équivalente à 106,31 € peut être versée par la structure accueillante (possibilité de verser sous forme de titres de repas, transports...)

Une majoration de 106,38€ peut être accordée selon certaines situations familiales (bénéficiaires du RSA ou issus d'un foyer bénéficiaire du RSA, boursiers de l'enseignement supérieur au 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> échelon).

Le jeune en service civique bénéficie d'une protection sociale.

## Quelles sont les démarches pour recruter un jeune ?

L'offre peut être mise en ligne sur le site [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

C'est l'organisme accueillant qui effectue les entretiens de recrutement. Le critère essentiel de recrutement : **la motivation du jeune et non ses compétences car il s'agit d'un engagement citoyen.**

## Quelles sont les démarches pour les jeunes intéressés?

Pour plus d'informations ou s'inscrire comme volontaire rendez-vous sur le site:

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



## CAB : les déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers représente une des grandes compétences de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine . C'est plus de 50 000 tonnes d'ordures et déchets qui sont recyclés ou éliminés par an.

Le tri des déchets : depuis 2012, la CAB a mis en place la collecte sélective au porte à porte. Chaque foyer possède deux bacs (ou conteneurs enterrés pour l'habitat collectif): un brun pour les déchets non recyclables et un jaune pour les déchets recyclables.

### Les ordures ménagères (bac brun – collecte chaque mercredi)

- Sur la CAB, 25 000 tonnes d'ordures ménagères sont collectées par an (25 119 tonnes en 2015). Elles sont incinérées à l'usine du SERTRID à BOUROGNE qui génère de l'électricité avec la chaleur dégagée par les fours .
- Le financement du service est un impôt appelé la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cette TEOM est assise sur la valeur locative de la taxe foncière.
- Il y a 490 bacs bruns à MORVILARS.
- Sur la CAB, les ordures ménagères résiduelles (bac bruns) représentent 262 kg/hab./an.



Avec mon bac à couvercle jaune, le tri, c'est plus facile !



### Les recyclables (bac jaune – collecte le lundi des semaines paires)

- Sur la CAB, 5 486 tonnes de recyclables ont été collectées en 2015 (bacs jaunes et Points Apport Volontaire jaunes).
- Les recyclables sont transportés vers le centre de tri de SCHROLL à PFASTATT (68) où ils sont triés. Chaque matière est séparée (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques en acier ou en aluminium, journaux et magazines, cartons et cartonnettes d'emballages, briques alimentaires ) puis compactée en balles qui sont ensuite livrées à des recycleurs qui les utiliseront pour fabriquer de nouveaux produits.
- 420 bacs jaunes à MORVILLARS
- Sur la CAB, les emballages recyclables (bacs jaunes) représentent 57 kg/hab./an

**Encore 1 bouteille plastique sur 2 n'est pas triée sur la CAB et se retrouve dans les bacs bruns.**

### Le verre (collecte au conteneur en face de la boulangerie)

- Sur la CAB, 2323 tonnes de verre ont été collectées en 2015.
- Le verre est transporté dans les Vosges chez le verrier OI Manufacturing à GIRONCOURT (88).
- Il est alors trié, refondu et sert à la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.
- Le verre se recycle à l'infini.

**Là aussi, encore 1 bouteille en verre sur 2 n'est pas triée sur la CAB et se retrouve dans les bacs bruns.**



## Les déchets verts (benne près de la gare)

- Les habitants de MORVILLARS peuvent utiliser la benne à déchets verts près de la gare (sinon celles des déchetteries de Danjoutin ou Chatenois).
- 5 582 tonnes de déchets verts ont été collectées en 2015 sur la CAB. (14 694 t pour le Sertrid)
- Les déchets verts sont transportés chez SUNDGAU COMPOST à HIRSINGUE (68) où ils sont broyés et compostés.



SUNDGAU COMPOST fabrique du compost labellisé qui est revendu aux professionnels et aux particuliers. Plus d'infos sur le site internet du SERTRID qui gère la filière déchets verts.

## Les encombrants (en déchetterie)

- 11706 tonnes d'encombrants collectées sur la CAB en 2015.
- Chaque déchet a sa filière et son mode de recyclage ou traitement. C'est pour cela qu'il faut les trier en déchetterie. On peut se référer au guide des déchetteries téléchargeable sur le site de la CAB avec tous les pictogrammes des matériaux acceptés. [www.agglo-belfort.com/fr/dechets.html](http://www.agglo-belfort.com/fr/dechets.html)



- **Demande de collecte des gros encombrants** : la CAB assure la collecte des gros encombrants à domicile (gros électroménager, meubles...). Pour bénéficier du ramassage à domicile, il est nécessaire de prendre rendez-vous via le formulaire (disponible sur le site de la CAB) ou par téléphone au 03.84.90.11.71.

## Trois déchetteries pour l'agglomération

- La CAB met à disposition des habitants trois déchetteries. Celles-ci accueillent les déchets recyclables qui ne peuvent être jetés dans les bacs jaunes ou les déchets non recyclables qui ne peuvent être jetés dans les bacs bruns.
- Châtenois-les-Forges, sur la route de Brevilliers / Danjoutin, ZAC du Grand-Bois / Sermamagny, sur la desserte du pays-sous-vosgien (RD5)
- Une carte est nécessaire pour accéder aux déchetteries. Gratuite, elle donne accès aux trois déchetteries de la CAB et doit être présentée à chaque passage. La carte est délivrée sur simple demande dans les déchetteries (munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).



## De bonnes raisons de trier ses déchets

- Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler.
- Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé !
- Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles.
- Trier ses déchets : c'est économiser de l'énergie et soutenir l'emploi.
- Trier ses déchets : c'est réduire les coûts de traitement
- Trier ses déchets : c'est éviter le gaspillage
- Trier ses déchets : c'est limiter les pollutions
- Trier ses déchets : c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre



# LES HONNEURS

## Emile BUISSON : un homme généreux fidèle au devoir de mémoire



Emile BUISSON... doit-on annoncer son âge tant il est jeune d'esprit est né le 28 février 1927. Du haut de ses 90 printemps, il se dévoue sans compter aux actions du souvenir français. Il habite Méziré depuis plus de 50 ans.

En 1944, à 17 ans, il rejoint le maquis puis s'engage dans l'Armée de Terre. Il effectue une carrière de 15 ans principalement dans deux régiments : le 4ème Tirailleurs Tunisiens et le 22ème Régiment d'Infanterie Coloniale. Ses campagnes l'emmènent en Indochine, au Vietnam, au Tonkin, en Algérie...

De retour à la vie civile, il travaille comme chef de chantier dans une importante entreprise de travaux publics du Doubs.



Depuis plus de 25 ans, Emile BUISSON participe activement (organisation, dépôts de gerbes, lecture de messages...) aux cérémonies patriotiques qui se déroulent à Morvillars / Méziré et un peu partout dans le Territoire de Belfort ou le Doubs.

Il assure un bénévolat dynamique dans de nombreuses associations patriotiques. Il est :

- ⇒ **président de la section des Anciens Combattants de Méziré-Morvillars et environs**
- ⇒ **président de la section des Médailleurs Militaires de Beaucourt-Delle et Grandvillars**
- ⇒ **président de l'Union Départementale des Médailleurs Militaires**
- ⇒ **vice-président du Souvenir Français pour le secteur Bourogne-Morvillars- Grandvillars et environs**
- ⇒ **membre de la section des décorés de la Légion d'Honneur du Sud Territoire dont il était le président jusqu'en fin 2016.**

Emile BUISSON a obtenu également une dizaine de diplômes d'honneur et lettres de félicitations pour divers sauvetages de personnes en danger de mort.

Il est enfin garde particulier des sociétés de pêche de Morvillars et des environs même s'il avoue ne plus avoir beaucoup de temps pour pêcher.

De nombreuses médailles ont récompensé les mérites et l'action d'Emile BUISSON dont la Médaille Militaire obtenue il y a 55 ans et la Médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur agrafée au col de sa veste en mai 1990 par le Ministère de la Défense.

Commémorer le souvenir des Morts pour la France se conjugue au quotidien de façon très concrète.

**Chaque année, il a à cœur de fleurir les 180 tombes du cimetière militaire de Morvillars les 11 novembre et 8 mai.** Il assure la quête du Souvenir Français, à la Toussaint, à l'entrée du cimetière de Morvillars-Méziré. Quatre jours en 2016 durant lesquels il offrait des chocolats à tous les enfants qui accompagnaient leurs parents ! Il assure le nettoyage de la stèle commémorative de la Libération de Morvillars et Méziré.

Il a repeint plusieurs fois, les lettres des noms des Morts pour la France gravés sur le Monument.

A son âge, Emile BUISSON est philosophe (mais toujours plein d'humour). Il aimerait que les jeunes générations profitent pleinement d'une Paix certes fragile mais réelle depuis plus de 70 ans dans notre pays et qu'elles n'oublient pas ceux qui ont donné leur sang pour notre Liberté et à qui l'ont doit beaucoup.

*Mille mercis à vous Mr Buisson.*

# LES HONNEURS

## Olivia Gay sort un CD



Olivia Gay est née le 3 janvier 1987 à Mulhouse. Elle est la 2<sup>ème</sup> des trois enfants de Pierre et Sabine Gay.

Elle mène parallèlement un parcours scolaire (Bac S) et des études musicales aux conservatoires de Belfort, Strasbourg et Paris puis des études supérieures en Allemagne à Stuttgart (licence), Freiburg (master) et enfin Cologne (classe de soliste).

### Pourquoi le violoncelle ?

OG : « Le choix a été fait aux portes ouvertes du conservatoire. J'ai toujours beaucoup chanté, extérieurement comme intérieurement et comme on le dit souvent, le violoncelle est l'instrument qui se rapproche le plus de la voix humaine, ainsi, il est devenu "ma voix". L'apprentissage technique (bien qu'il ne soit jamais fini!) a été assez naturel et rapide, mais les difficultés, en ce qui me concerne, sont apparues au niveau émotionnel, au moment où il a fallu lâcher prise pour tenter d'exprimer au mieux tout ce que la musique demande. »

**Les concerts au château des Tourelles ?** OG : « Ils ont été un succès, tant au niveau du public qui répondait toujours présent, qu'au niveau du ressenti sur "scène", le lieu se prêtant merveilleusement bien à la musique de chambre. L'ambiance conviviale et chaleureuse a toujours ravi artistes et public. J'ai eu l'occasion de m'y produire plusieurs fois aux côtés de superbes musiciens tels qu'Éric Artz, Valentine Buttard, Natacha Kudritskaya (piano), Vincent Carezzi (accordéon), Ryoko Yano (violon). »

**Les grandes étapes de votre carrière ?** OG : « Après les études et pas mal de concerts, il fallait faire évoluer ma carrière. Je me suis donc lancée dans un projet de disque que j'ai souhaité à mon image, comme un portrait ou une carte de visite, pour me faire connaître d'avantage dans le monde de la musique. La bande est prête et je suis à la recherche d'une maison de disque, avec l'aide d'une agence de communication qui va m'aider à faire avancer tout cela. C'est mettre les pieds dans le monde du "business" de la musique ... une sacrée étape! »

**Vos compositeurs préférés ?** OG : « Difficile à dire tant j'aime Brahms, Franck, Stravinski, Ravel, Dutilleux ... mais Schumann reste mon "coup de cœur". »

**Pourquoi cette passion pour la musique contemporaine ?** OG : « À mon sens, nous autres jeunes artistes, devons bien évidemment étudier les compositeurs décédés ... mais tout autant les vivants!! Et profiter de la chance de pouvoir travailler les œuvres avec eux, poser toutes les questions qui nous taraudent face à une partition, échanger sur la musique, etc... je n'aime pas toute la musique contemporaine, comme je n'aime pas toute la musique "classique". J'ai des affinités avec certains compositeurs, morts ou vivants, et plus particulièrement avec certaines œuvres. »

**Quelle est la place du violoncelle : en solo ou en petites formations ?** OG : « Le violoncelle a toujours été un instrument de musique de chambre. Initialement utilisé pour jouer les basses continues, il devient un véritable instrument soliste à la période classique (avec les concertos de Haydn et les sonates de Beethoven notamment) et s'affirme vraiment en tant que tel à partir de la période romantique: les compositeurs écrivent des concertos, des sonates pour le violoncelle et lui confient volontiers les thèmes dans les plus grandes formations. Aux périodes modernes et contemporaines, la place du violoncelle comme instrument soliste au même titre que le violon ou le piano est bien évidemment acquise et de nombreuses créations ont vu le jour dans toutes sortes de formations. »

**Quels sont vos projets ?** OG : « Développer ma carrière, rencontrer de nouveaux compositeurs, travailler de nouvelles œuvres, faire sortir mon disque et préparer le suivant ... »

**Toutes nos félicitations et nos encouragements à ce jeune talent !**

# UN BULLETIN , UNE FICHE PATRIMOINE : LES ECOLES

## L'ancienne mairie - école (en face de l'église)



En 1815, l'école ne comprend qu'un rez-de-chaussée. En 1833, un logement est aménagé à l'étage pour l'instituteur.

Elle est agrandie en 1848 et comprend alors 2 classes, au rez-de-chaussée : l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. Le logement de l'instituteur et la salle de la mairie sont au premier étage.

L'école telle que nous la voyons aujourd'hui date de 1876. Les plans de l'agrandissement de la maison d'école sont datés de juillet 1872. A droite, en sous-sol se trouvaient une écurie, la salle du corps de garde et le violon (cellules de prison).

Elle a accueilli jusqu'à cent élèves mais la création d'une école privée dite « libre » sur la commune fait baisser les effectifs, puisque le 26 novembre 1892, les instituteurs n'ont plus que sept élèves.

En 1948, l'école publique ne compte qu'une seule classe appelée école de garçons. L'instituteur est alors M Robert Hosatte. En 1957, ouverture d'une 2<sup>ème</sup> classe (section enfantine et cours préparatoire) appelée école de filles.

L'ancienne mairie-école a été vendue en 2015 à un particulier qui l'a transformée en logements.

## L'école publique aujourd'hui



L'école publique a fonctionné place de l'église jusqu'en 1970. Les classes sont ensuite installées dans des préfabriqués situés sur l'espace devant le château communal et laissés libres après la construction du premier bâtiment du collège actuel.

Le nouveau groupe scolaire a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 1977. Le préau devant l'entrée de l'école a été construit plus tard.

La première classe maternelle a ouvert en septembre 1969 au château. Une 2<sup>ème</sup> classe maternelle a été ouverte en septembre 1977. L'école maternelle a été créée officiellement en septembre 1978. En septembre 2009, école maternelle et école élémentaire ont été réunies en une seule école primaire de 6 classes.

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris en 2014 et 2015 avec la restructuration complète du premier étage: aménagement de 2

classes, de l'espace restauration scolaire et accueil périscolaire. L'installation d'un ascenseur a été rendue obligatoire. La rénovation s'est poursuivie avec la réfection du rez-de-chaussée et de l'extérieur du bâtiment : huisseries, toilettes, placards, peintures, isolation extérieure...

A la rentrée de septembre 2016, l'école comptait 127 élèves répartis en 5 classes.

En 1885, la société Viellard-Migeon et Cie (VMC) construisait deux bâtiments dont un pour une école de garçons qui accueillait trois classes et l'autre pour une école de filles située à côté de l'usine VMC.

### L'ancienne école privée (de garçons)

Elle se situe au croisement de la route des forges et de la départementale direction Méziré. Elle accueillait une salle de cinéma. L'école abritait un logement et trois classes. Elle a reçu des élèves jusqu'en 1969. La façade



porte l'inscription « Ecole Libre ». L'instituteur s'appelait Mr Georges BRIAUCOURT.

Désaffectée depuis 1969, l'école privée de Morvillars s'est alors installée à côté de l'usine V.M.C. Plus tard, les bâtiments ont été acquis par un particulier qui les a transformés en logements.



### L'école privée « La Familiale »



En 1969, l'école de filles, qui absorbe l'école des garçons est ainsi devenue l'école mixte privée « La Familiale » qui a compté jusqu'à 3 classes.

Depuis le 5 juillet 2013, la Familiale a définitivement fermé ses portes à la suite d'une fusion des trois écoles privées de Grandvillars et Morvillars. La direction de l'enseignement



privé catholique a en effet décidé de créer un établissement regroupant l'ensemble des élèves du secteur à Grandvillars en leur offrant une école de huit classes.

Le bâtiment « La Familiale » a été démoli en juin 2014 pour laisser place à une extension de l'usine.

# Morvillars en images



Nouveau CDI au collège - janvier



Assemblée générale des pêcheurs - janvier



Futsal - février



Repas des aînés - février



Rétro billard club - mars



Marche populaire - mars



Chasse aux œufs - mars



Équipement des classes en store - mars



**Carnaval de l'école - avril**



**Fête de la moto - avril**



**VMC sur TF1 - avril**



**Haubanage du chêne - avril**



**Cérémonie patriotique - 8 mai**



**Lancement souscription église - mai**



**Livres-cadeaux offerts par la mairie pour les CM2 - juin**



**Diplômes « Petits artistes de la mémoire »**



Dépollution de la station essence



Vacances citoyennes pour les ados - juillet



Travaux réfection toiture de l'église



Brocante - août



Fête foraine - août



Agrandissement de la cour de l'école



Rentrée scolaire - septembre



Fête de l'élevage - septembre



**Travaux de l'église**



**Travaux de l'église**



**Cross du collège - octobre**



**Jeunes Sapeurs Pompiers en formation - novembre**



**Tracteur acquis grâce à un leg privé**



**Arbre de Noël de la commune - décembre**



**Remise de colis aux aînés - décembre**



**Spectacle organisé dans le cadre du festival du conte**

# L'état civil 2016

## Naissances

HUMBLLOT Madyson née le 30 janvier 2016

ETIENNE Justine née le 28 février 2016

CHALMEY Alexis né le 3 mai 2016

GIGANDET Elisa née le 7 mai 2016

EL HADRI Amel née le 27 juin 2016

BAILLET Louann née le 17 août 2016

MARTINEZ Ezékiel né le 24 août 2016

POINAS Louise née le 13 septembre 2016

MAHDI CHEKAB Maéla née le 2 octobre 2016

GIOIA Taddeo né le 6 décembre 2016

## Mariages

DORMEGNIE Jacques et MAZURE Peggy le 7 mai 2016

DE MURCIA Alexandre et WIDMER Marie le 16 juillet 2016

CAMOZZI Christophe et ROCHE Sandrine le 30 juillet 2016

LACROIX Véronique et TOURNIER Christine le 13 août 2016

## Décès

COTTET Monique née LESCHENNE décédée le 17 février 2016

RICHARD Patrice décédé le 15 mars 2016

BRUN Madeleine née KAUFMANN décédée le 16 mai 2016

LIEGEY Michel décédé le 1er juin 2016

YODER Elisabeth née BERCHTOLD décédée le 16 juin 2016

MOIRANDAT Laurent décédé le 12 septembre 2016

BRUN Jeanne née BELLON décédée le 24 novembre 2016

## Mairie

☎ : 03 84 27 80 36

Lundi	Fermée	14h00 — 17h00
Mardi	8h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	8h30 — 11h30	Fermée
Jeudi	Fermée	14h00 — 17h00
Vendredi	Fermée	14h00 — 18h00
Samedi les 1er et 3ème samedis	9h00 — 11h00	Fermée

## Agence postale communale

☎ : 03 84 27 23 33

Lundi	Fermée	14h30 — 16h00
Mardi	8h30 — 10h00	Fermée
Mercredi	9h00 — 11h30	Fermée
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	14h30 — 16h00
Samedi les 1er et 3ème samedis	9h00 — 11h00	Fermée

Dépôt légal en cours.

Directeur de la publication : Françoise RAVEY , Maire, avec le soutien technique des adjoints Jean-François ZUMBIHL, Lydie BAUMGARTNER, Jean-François BOICHARD et Régis OSTERTAG , de Maëlle SCHNEIDER, et la collaboration bénévole de Patrice BOUFFLERS.

Imprimerie Schraag—90400 TREVENANS - Tirage à 1000 exemplaires

*Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la commune : [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr)*

*Bulletin entièrement conçu et rédigé par nos soins.*